

IX. Près *Saint-Alban*, dans la Conciergerie des prisons royales établies en l'hôtel des ducs de Rouannois, existait une chapelle, sous le vocable de *Notre-Dame de Pitié*. On y disait la messe des prisonniers, et les prières accoutumées pour leurs bienfaiteurs.

X. A la montée de Belle-Greve, en allant à l'Antiquaille, le monastère de *Notre-Dame de Chasaux* était habité par des Religieuses de la stricte observance de saint Benoît. Ce monastère fut bâti dans le Forez par un aîné de la maison de Lévi de Vantadour, près de sa terre de Cornillon. En 1621, dame Françoisse D'Amansé, dite de Chauffailles, Religieuse du monastère de Saint-Pierre à Lyon, et Prieure de Notre-Dame des Chasaux en 1627, obtint d'Anne de Lévi, duc de Vantadour, la permission de transporter l'établissement dans les murs de notre ville.

XI. PAROISSE DE SAINT-JUST. L'église collégiale et seigneuriale de Saint-Just avait un Chapitre composé de vingt-cinq Chanoines, dont le chef s'appelait Obéancier. A lui seul était dévolu le privilège de porter la parole pour tout le clergé de Lyon, aux entrées des Rois et des Légats pontificaux. Les Archevêques s'étaient réservés depuis longtemps le qualité d'Abbé de Saint-Just.

XII. Sur la même paroisse étaient l'église et couvent (1) des RR. PP. Minimés. Cette église fut construite et fondée (1555) par M. de Vichs, Comte et Doyen de l'Église de Lyon. Il y établit le R. P. Simon Guichard, Provincial de l'Ordre. La première pierre fut posée par le fondateur, accompagné de l'Archidiacre, et bénite par le R. P. frère Botheanus, suffragant de l'Archevêque de Lyon (2).

XIII. PAROISSE DE SAINT-THOMAS DE FOURVIÈRE. Cette église

(1) Le-Febvre, comme nos anciens auteurs, écrit *couvent*, au lieu de *couvent*, et cela est plus conforme à l'étymologie du mot *conventus*, *convenir*.

(2) Voir le nom de BOTHEAN, dans le *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire*.